

DESCRIPTIF DE POSTE

• Intitulé du poste : Agent de sécurité

•Cotation du poste : Groupe 4

Cadre statutaire :

Catégorie : C Filière : Technique

Cadre d'emplois : Adjoint technique

Définition du poste :

L'agent de sécurité H/F participe à la sureté et à la sécurité des trois sites de la ville (CTM, Centre Louis Pierna, et Mairie). Il/Elle est chargé de la protection des biens et des personnes. Il/Elle accueille, surveille et contrôle l'accès des sites sur lesquels il/elle est affécté(e). En cas d'accident ou d'évènement exceptionnel, il/elle participe aux opérations de secours. Il/Elle sécurise les événements communaux, effectue des rondes et s'occupe de la fermeture des bâtiments communaux.

Missions principales :

Accueil, surveillance et contrôle des accès :

- Interaction fréquentes avec le public, d'autres agents, les services techniques, de sécurité, les services de santé, de police ou d'incendie.
- Assurer l'ouverture et la fermeture des accès selon les procédures en vigueur
- Veiller à l'application des règles, consignes et dispositifs de sécurité par les agents
- Réguler les situations de tension
- Appliquer les procédures de contrôle spécifiques (Vigipirate...)
- Accompagner les personnes extérieures dans les locaux lors d'interventions techniques

Surveillance générale du bâtiment ou de l'équipement :

- Contrôler le bon fonctionnement des dispositifs de surveillance et d'alarme
- Vérifier les accès, les lieux, les équipements et les systèmes de sécurité et de prévention
- Prévenir des risques d'incendie (entretien et vérification du fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie) et participation aux évacuations
- Effectuer des rondes de surveillance, de prévention et de détection des risques
- Mettre en œuvre les procédures de signalement et d'alerte
- Tenir à jour le registre de sécurité et rédiger des rapports de signalement en cas d'incident

Protection et intervention de premiers secours

- Évaluer une situation, sécuriser les personnes et les lieux, alerter les secours
- Intervenir en première urgence (utilisation de matériel de premier secours) auprès des personnes prises de malaise
- Repérer les anomalies, incidents et informer les forces de l'ordre et le public
- Rédiger des écrits professionnels : rapports, procès-verbaux, comptes rendus d'accident
- Maitriser la procédure d'intervention pour évacuer des personnes bloquées en ascenseur en toute sécurité

Compétences requises :

- Connaitre la règlementation des ERP
- Maitriser les règles de sécurité incendie
- Maîtriser les techniques de rondes
- maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours
- Connaissance des matériels en hygiène et sécurité
- Connaissance des procédures lors des astreintes
- Connaissance des services municipaux et communautaires
- Connaissance de la ville et du territoire

Qualités et aptitudes requises :

- Fiabilité
- Réactivité
- Etre en capacité de travailler dans l'urgence, de gérer une situation difficile
- Savoir travailler en équipe et en autonomie
- Savoir travailler en partenariat
- Savoir rendre compte
- Capacités relationnelles

Conditions d'exercice :

Temps de travail 37 heures hebdomadaires

25 jours de congés annuels + 12 RTT

Travail de nuit, weekends et jours fériés

•Moyens:

- Téléphone portable
- Vêtements et outils professionnels adaptés

• Relations hiérarchiques :

- N+1 : Directeur.rice du pôle des Moyens Généraux

Relations fonctionnelles :

- Internes: l'ensemble des services municipaux, élus et Direction générale, Police municipale
- Externes: Secours, interventions diverses

Diplômes et permis obligatoires :

- Formation SSIAP (Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) ou équivalent
- Formation sauveteur secouriste du travail (SST)
- La formation CQP APS (Certificat de Qualification Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité) très appréciée
- Permis B obligatoire